

PORTANT TARIFICATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE
REHABILITATIONS FONCTIONNELLES ORALES ADAPTEES SOUS SEDATION ET ANESTHESIE GENERALE
PORTE PAR L'UFR ODONTOLOGIE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu la délibération n°2021-12-17-06 du conseil d'administration de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne du 17 décembre 2021 donnant délégation au Président pour déterminer les tarifs, loyers et redevances ;

ARRETE

Article 1 :

La tarification du Diplôme d'Université «Réhabilitations Fonctionnelles Orales Adaptées sous Sédation et Anesthésie Générale » porté par l'UFR Odontologie comme suit :

	1 ^{ère} et 2 ^{nde} année	Redoublement (6 mois)
Tarif plein	2 500 € / année d'études	700 €
Tarif réduit : Chirurgiens-dentistes participant aux activités de l'unité de soins spécifiques de l' HANDICONSULT ARAOUEST (PH, Personnel UCA) –	1 000 € / année d'études	500 €
Internes MBD affectés au CHU Clermont-Ferrand	500 € / année d'études	250 €

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'UCA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 04/12/2023

Le Président

Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

05 DEC. 2023

- Publié le

05 DEC. 2023

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.